

Décision

Générale

colonial

Décision n° 496 Secrétariat général.

n° 496

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 mai 1950

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1950

Date du numéro

1 mai 1950

TEXTE INTÉGRAL

Abdi iRabmaai Abdillalii, commis administratif stagiaire, à salaire mensuel, classé au 10 échelon, est intégré dans le cadre local autochtone et -classé au 12° échelon. La présente décision aura effet pour compter du 1er mai 1950.